

CITÉ DE L'ART SANTONNIER

Le santon d'hier et de demain



La cité de l'art santonnier met en valeur les figures du passé tout autant que la création contemporaine.

Inaugurée le 18 juillet dernier, la Cité de l'art santonnier laisse la place aux figures du passé, celles-là mêmes qui ont conféré à Aubagne son statut de capitale du genre, autant qu'aux créateurs d'aujourd'hui et en devenir.

Avec une scénographie nommée « faille d'argile », signée par l'agence Présences, le lieu vous propose un parcours dans la technique et dans le temps. Quels que soient la direction et le sens que vous ferez prendre à votre visite, vous passerez de surprise en émerveillement en découvrant ces Santibelli, figures de saints du XVIII^e siècle et objets de dévotion privée... ou ces « santouns », tirages en modèle réduit destinés aux enfants et qui comme nous

l'explique Henri Amouric, directeur de recherches au laboratoire d'archéologie médiévale méditerranéenne « vont jouer un grand rôle dans la naissance et la diffusion des santons ». Le santon se révèle dans toute sa splendeur à travers le travail de Thérèse Neveu et des sœurs Gastine, mais aussi, de façon non exhaustive, d'Elzéar Rougier, de Dellepiane, d'Antoine Triay... « Nous ferons tourner une partie de la collection, car elle est assez riche ». Une vitrine est consacrée aux deux meilleurs ouvriers de France, Daniel Scatturo et Lise Berger. Et une autre expose quelques pièces des 17 santonniers présents sur le territoire du pays d'Aubagne et de l'Etoile.

La cité de l'art santonnier ne reste

pas figée dans le passé. De fait, elle ne fait pas l'impasse sur la production contemporaine, parfois surprenante : décor au santon, couples de skieurs ou sardines chez Thérèse Neveu, lugeuses chez les sœurs Gastine, figurines Walt Disney chez Marius Chave...

Enfin, un espace est consacré aux expositions temporaires. Lors de l'inauguration, il faisait la part belle aux illustrations de Jean-Marc Rossi.

Cité de l'art santonnier
4, Cour de Clastre
Du mardi au dimanche
de 10h à 12h et de 14h à 18h